

RÉUNION PUBLIQUE ORDINAIRE
13 février 2018
19H
ÉDIFICE MUNICIPAL – QUARTIER BAKER-BROOK

Présents-e : Jean-Pierre Ouellet Maire
Serge Dionne Directeur général
Absente : Francine Bossé Directrice adjointe, greffière

Conseillers-ères présents-es :

Quartier Saint-François	Rino Levasseur	
Quartier Clair	Steve Cyr	Carl Sawyer
Quartier Baker-Brook	Georges Michaud	Francine Caron
Quartier St-Hilaire	Nathalie Toussaint	Michel J. Morin

Absente :

Quartier Saint-François Pierrette Bouchard

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Quorum est constaté

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-02-13(1) Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel que présenté.



Adoptée.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JANVIER 2018

2018-02-13(2) Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion publique ordinaire du 16 janvier 2018 tel que lu.

Adoptée.

6. PRÉSENTATIONS, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITIONS ET DEMANDE D'INFORMATION

Aucune

7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

a) Le maire Jean-Pierre Ouellet donne un bref compte rendu de sa participation à la 22^e Table annuelle de concertation des maires qui a eu lieu les 8 et 9 février 2018 à Fredericton. Les sujets suivants furent discutés : Légalisation du cannabis; Infrastructures – Nouveau Fonds Chantier Canada; Formules de financement et fiscalité municipale; Financement des campagnes électorales municipales; Pleine municipalisation; Regroupement d'achat d'assurance de l'AFMNB; Les municipalités et Énergie NB : collaborations et partenaires; Simulation provinciale d'une situation d'urgence – printemps 2018; La Coopérative de développement régional-Acadie et les possibilités de collaboration et sur Les démarches pour la reconnaissance du droit à un environnement sain comme étant un droit fondamental

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS

a) 1^{ère} Lecture (Par son titre) de l'Arrêté 2017-01(01) modifiant l'Arrêté 2017-01 « Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska » Section Réunion du Conseil, article 69

2018-02-13(3) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Georges Michaud

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska adopte la 1^{ère} Lecture (Par son titre) de l'Arrêté 2017-01(01) modifiant l'Arrêté 2017-01 « Arrêté procédural du Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska » Section Réunion du Conseil, article 69.

Adoptée.

9. RÉSOLUTIONS

a) Nomination de Monsieur Maurice Boutot à titre de Chef pompier, Agent de règlement (By-Law Officer) et des plaintes

2018-02-13(4) Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska nomme Monsieur Maurice Boutot à titre de Chef pompier, Agent de règlement (By-Law Officer) et des plaintes pour la Communauté rurale de Haut-Madawaska.

Adoptée.

b) Approuver la candidature de Monsieur James Corriveau comme pompier volontaire pour le service des incendies de la Communauté rurale de Haut-Madawaska

2018-02-13(5) Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par le conseiller Carl Sawyer

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska approuve la candidature de Monsieur James Corriveau comme pompier volontaire pour le service des incendies de la Communauté rurale de Haut-Madawaska.

Adoptée.

c) Kilométrage : Selon le tarif établi par résolution du Conseil municipal de l'Arrêté no. 2017-02, Section application, Alinéa 4.2 a)

2018-02-13(6) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska accepte le tarif de 0,41\$ du kilométrage selon l'Arrêté no. 2017-02, Arrêté de la Communauté rurale de Haut-Madawaska concernant la rémunération du Conseil, section Application, alinéa 4.2 a), kilométrage : selon le tarif établi par résolution du Conseil municipal.

Adoptée.

10 QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

Aucune

11. AFFAIRES NOUVELLES

1.) CORRESPONDANCES

Le maire fait la lecture d'une lettre reçue de l'Honorable Ministre Serge Rousselle sur la désignation du secteur protégé du champ de captage pour l'ajout du puits P-12-1 et pour le retrait du ruisseau Zéphérin du système d'approvisionnement en eau.

2.) INVITATIONS

Aucune

3.) AUTRES

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ajournement de la réunion est proposé par la conseillère Francine Caron à 19h35.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Francine Bossé
Directrice générale adjointe,
Greffière

